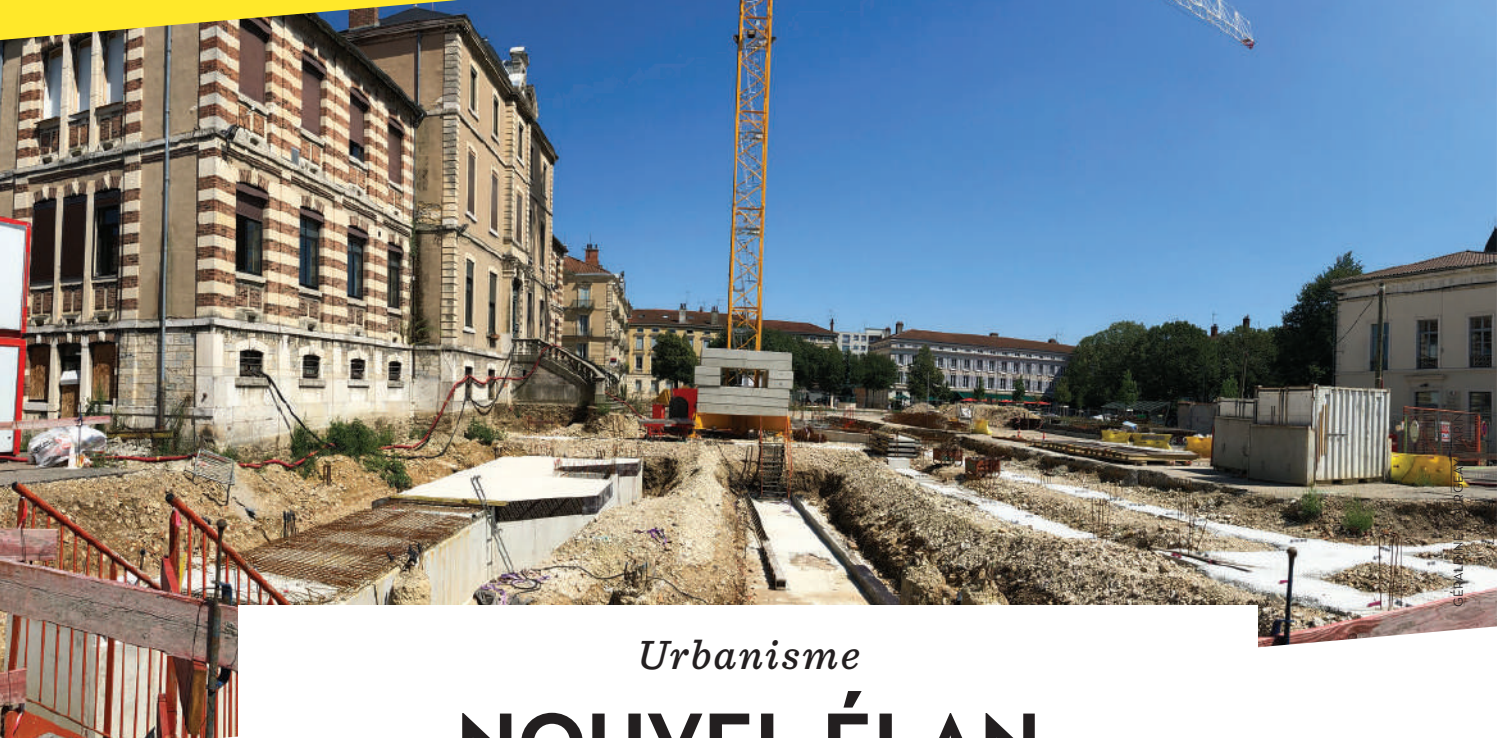




Urbanisme

NOUVEL ÉLAN POUR LE CARRÉ AMIOT.

Le redémarrage du chantier du conservatoire de musique a donné le tempo cet été ! En attendant le choix cet automne du projet immobilier à rez-de-chaussée commercial, la Ville a créé un parking transitoire de 55 places.

Après de longs mois d'interruption, les travaux du conservatoire à rayonnement départemental (CRD) ont bien avancé cet été. Les fondations des futurs bâtiments et de la verrière ont nécessité 77 pieux, dont certains descendent jusqu'à 18 mètres sous terre. Les premiers échafaudages seront posés courant septembre sur la façade de l'ancien collège. La livraison de l'équipement est envisagée pour fin

2020 et les espaces publics autour du conservatoire et de l'esplanade François-Mitterrand se feront en parallèle de cette fin de chantier.

UN BÂTIMENT À REZ-DE-CHAUSSÉE COMMERCIAL

Autre facette du Carré Amiot : la redéfinition du projet immobilier à l'arrière du futur conservatoire. La Ville a résilié en mars l'accord signé en 2016 avec le premier porteur de projet, la société Deromedi. Celle-ci avait envisagé un projet commercial et tertiaire ambitieux, qui n'a pu aboutir à cause de la forte détérioration du contexte national. La Ville a lancé en juin un nouvel appel à projet pour la réalisation d'un bâtiment plus classique, comprenant un rez-de-chaussée commercial, des logements et des bureaux. Une dizaine d'opérateurs immobiliers ont visité le site en juillet et

+55

places de stationnement en cœur de ville

ils ont jusqu'au 20 septembre pour rendre leur copie. Le choix se fera à l'automne.

UN NOUVEAU PARKING EN VILLE

En attendant que ce projet immobilier voie le jour, et en concertation avec les commerçants, un parking transitoire a pris ses quartiers début septembre à l'arrière du chantier. Réalisé par les équipes techniques de la Ville, il compte 55 places payantes (zone orange) et est traversé par une allée piétonne bordée de jardinières. L'entrée et la sortie sont situées rue Gabriel-Vicaire, face à la librairie Montbarbon.

CHRISTELLE MOIRAUD



CONCENTRÉ DE CULTURE

Toute la culture est là : le nouveau portail culturel de la Ville de Bourg **culture.bourgenbresse.fr** vous donne en avant-première les événements et les bons plans à ne pas rater !

DES PROJETS POUR L'ANCIEN TRIBUNAL

L'ancien tribunal était constitué de trois bâtiments dont deux étaient la propriété du Département qui les a vendus aux groupes Jouvent et Kessler pour créer des logements et des bureaux. La Ville, détentrice du 3^e bâtiment, a lancé sa réhabilitation pour y reloger cet automne certains services municipaux, actuellement éclatés sur différents sites : les services Action sportive, Hygiène et santé publiques et une petite partie des Archives en sous-sol. Coût : 720 k€ T.T.C.

SERGE BUATHIER



ADOBESTOCK

Rencontres d'automne : le rendez-vous des seniors

Mardi 24 septembre, de 14 h 30 à 18 h, à la salle des Fêtes, le service Actions sociales - Pôle prévention seniors de la Ville de Bourg organise les 8^{es} Rencontres d'automne. Une quarantaine de partenaires municipaux, associatifs et institutionnels seront présents pour répondre aux questions des seniors et de leurs proches. L'occasion d'obtenir des informations sur la vie quotidienne, la santé, l'habitat et les loisirs.

Contact : 04 74 42 45 70

Mutuelle communale

La Ville, associée à Adrea, propose à tous les Burgiens une **mutuelle communale** adaptée à leurs besoins de santé, sans questionnaire de santé ni examen médical et sans limite d'âge. Si vous avez déjà une mutuelle, sachez que grâce à la loi Chatel, vous pouvez résilier votre contrat 2 mois avant la date anniversaire (le 31 décembre dans une majorité de cas) ou 20 jours après la réception de l'appel de cotisation (le cachet de la poste figurant sur l'enveloppe faisant foi). Attention, la mutuelle communale ne vous concerne pas si vous bénéficiez d'un contrat CMUC, ACS ou Mutuelle d'entreprise.

+ ADREA : 04 74 32 37 00

ROCADE SUD-EST : OUVERTURE EN NOVEMBRE

Les travaux de la rocade sud-est sont en passe de s'achever, reste à finaliser son raccordement au carrefour giratoire de la RD1075, dit des Coupes Blanches. L'ouverture complète de ce tronçon de 2,6 km est annoncée pour début novembre. Il faudra alors moins de 3 minutes pour relier la route de Ceyzériat à celle de Pont-d'Ain. La mise en service de cette portion de rocade va alléger le trafic, notamment poids lourds, sur les boulevards burgiens et l'avenue Maréchal Juin. Coût des travaux : 19 M€ T.T.C. financés à 68 % par le Conseil départemental de l'Ain, à 20 % par la CA3B, et à 12 % par la Région.



Ghislain Gros
@GhislainGros – 26 août

En 2018 l'expo sur les plus grands « primitifs flamands » de Jan van Eyck à Jérôme Bosch au @monasteredeBrou avait été saluée par la critique, mais rarement une expo comme « Voilé.e.s/ Dévoilé.e.s. » n'aura fait parler autant d'elle dans la presse nationale À voir jusqu'au 29/09

NETTOYAGE ÉCOLOGIQUE



Après une phase de test, la Ville de Bourg-en-Bresse a adopté un procédé écologique pour l'entretien de ses crèches et de ses écoles. Développée par la société Aquama, cette technologie permet, grâce à un procédé de décomposition de l'eau en oxygène et hydrogène via un courant électrique, de produire une solution détergente, désinfectante et dégraissante sans produits chimiques (pas d'allergène, ni de perturbateur endocrinien).



SERGE BUATHIER

Colis ou banquet de Noël : pensez à vous inscrire !

Chaque année, le service Actions sociales - Pôle prévention seniors de la Ville de Bourg organise un banquet de Noël (jeudi 12 décembre à midi à Ainterexpo) et une distribution de colis pour les retraités de la ville, sans conditions de ressources. Les inscriptions se dérouleront du lundi 30 septembre au vendredi 11 octobre, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, à H2M-Hôtel Marron de Meillonas, 5, rue Teynière.

+ Renseignements et conditions :
Pôle prévention seniors de la Ville
04 74 42 45 70



CÉLINE CROCIANI

Joyeux anniversaire !

Le 3 juillet, les Conseils citoyens ont fêté leurs 10 ans d'existence. Créés en 2009, ils n'ont cessé d'accompagner les choix des élus et de laisser leur empreinte sur de nombreux projets de la ville. Répartis sur six secteurs, 681 habitants ont fait vivre depuis une décennie la démocratie de proximité en dialoguant en permanence avec les élus et les services municipaux. Ces échanges ont permis la réalisation de 33 projets de proximité : aménagements de squares, sécurisation des déplacements (dispositifs de ralentissement de la circulation automobile...), organisation d'événements (marché aux bonnes astuces...). Ils ont également été consultés sur le nouveau plan de stationnement ou encore la réduction de l'éclairage public...



SERGE BUATHIER

FÊTE DES LUMIÈRES

Associations bourgiennes, vous êtes bienvenues pour participer à la Fête des Lumières, samedi 7 décembre, ainsi qu'à la forêt de sapins qui embellira le square Joubert cet hiver. Remplissez et retournez avant le 11 octobre le formulaire de participation, téléchargeable sur www.bourgenbresse.fr ou disponible en mairie.

+ Service Relations extérieures : 04 74 45 70 61



DU NEUF À LA RENTRÉE !

Les enfants ont repris le chemin de l'école, en découvrant, pour certains, quelques changements après les travaux de l'été. Les services municipaux et des entreprises spécialisées ont réalisé des rénovations de sol (Arbelles, Alagnier), de peintures (Dîmes, Carnot, Peloux, Saint-Exupéry, Vennes). À l'élémentaire des Dîmes, les travaux d'isolation thermique ont été achevés (70 400 € T.T.C.). Au Peloux, la rénovation des menuiseries et la toiture du bâtiment annexe représentent 61 000 € T.T.C. Autre chantier important : la réfection des sanitaires et la ventilation à Daudet (203 000 € T.T.C.).

Parmi les nouveautés de la rentrée : le déploiement d'un plan numérique dans les écoles élémentaires après une phase d'expérimentation dans 5 écoles de l'agglomération. Vidéoprojecteur interactif, malettes « classes mobiles » composées de tablettes, bornes Wi-fi... seront attribués, soit un investissement de 950 000 € pour la CA3B et de 380 000 € T.T.C. pour la Ville. Autre projet : la « débitumisation » des cours d'école pour réduire les îlots de chaleur. Un programme de végétalisation sera co-construit avec les conseils d'école.

De plus, depuis juin, les familles qui optent pour le prélèvement automatique pour payer la restauration ou les activités périscolaires de leurs enfants bénéficient d'une remise de 3 % sur leurs factures mensuelles.

3 476

c'est le nombre d'élèves qui ont repris le 2 septembre le chemin des écoles publiques de Bourg. Une rentrée marquée par une fermeture de classe aux Dîmes et deux ouvertures aux Lilas et à Lazare-Carnot.

Pont-des-Chèvres : à la rencontre des habitants

Pour associer les habitants à la rénovation de leur quartier, le service Démocratie locale de la Ville organise un premier temps fort de concertation mercredi 23 octobre de 15 h à 18 h sur l'espace de jeux Aristide-Briand. En lien avec les associations partenaires, des animations sont prévues : ateliers cirque, démonstrations de parkour, jeux en plein air, goûter, stand d'informations institutionnelles et sur la rénovation urbaine du Pont-des-Chèvres.

PARKINGS : PASSAGE AUX TICKETS AVEC CODE-BARRES

D'ici fin septembre, la Ville de Bourg aura renouvelé l'ensemble des matériels de gestion des contrôles d'accès des parkings (caisses automatiques, bornes et barrières). Avec ces nouveaux équipements, la technologie du ticket va évoluer. « Nous allons passer aux tickets avec code-barres, que l'usager devra scanner aux caisses automatiques et aux bornes de sortie. Avantages : moins de pannes, pas de démagnétisation de tickets... Le paiement par carte bancaire sera possible à toutes les sorties et un système de lecture automatique des plaques d'immatriculation sera mis en place. De plus, les abonnés pourront prochainement renouveler leurs abonnements en ligne et/ou aux caisses automatiques », précise Sophie Lasne, responsable du service Stratégie-Opérations et Mobilités urbaines.

+ Bourg Parc Auto : 04 74 45 72 43

Melle Bon Plan
@MelleBonPla – 28 juil

Malgré le mauvais temps on a bien profité de notre journée à #BourgenBresse hier pour visiter le Monastère royal de Brou et l'Apothicaire de l'hôtel-Dieu ! Et puis on a aussi dégusté une bonne #quenelle au #restaurant Le Verre Gourmand